Procès-verbal du conseil de faculté

Séance du 26 mai 2025

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres élus :

Collège A : M. Pascal Didier, Mme Esther Kellenberger, M. Jean-Marc Lessinger (visio-conférence), M. Eric Marchioni, Mme Françoise Pons, Mme Geneviève Ubeaud-Séquier (visio-conférence), M. Pascal Wehrlé.

Collège B : M. Nicolas Anton, M. Emmanuel Boutant, Mme Emilie Sick, M. Jérôme Terrand, Mme Nassera Tounsi (visio-conférence).

Collège BIATSS : M. François Daubeuf.

Collège des étudiants : M. Simon Kiry (représentant Mme Audrey Bouyer).

Membres extérieurs : Mme Ghislaine Tortosa

Membres de droit : M. Julien Godet, Mme Béatrice Heurtault

Membre invité permanent : M. Christian Barth (visio-conférence)

Secrétaire de séance : Mme Héléna Fischbach

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Membres élus :

Collège A : M. Philippe Georgel (procuration M. Eric Marchioni), Mme Pauline Soulas-Sprauel (procuration Mme Françoise Pons), Mme Catherine Vonthron

Collège B : M. Thierry Chataigneau (procuration M. Emmanuel Boutant), Mme Etienne-Selloum (procuration M. Emmanuel Anton), Mme Julie Karpenko (procuration Mme Emilie Sick puis présence), Mme Eléonore Réal (procuration Mme Emilie Sick), M. Bruno Van Overloop (procuration M. Nicolas Anton).

Membre invités permanents : M. David Finantz.

Membres extérieurs : Mme Jaëlle Pen-Feuillette (représentant Mme Armelle Drexler), Mme Anne Winum,

ÉTAIENT ABSENTS :

Collège des étudiants : M. Léo Mouriaux, M. Théau Delmouly, Mme Emma Wurtz, M. Clément Steyer, Mme Laeticia Leger, M. Kristofer Leyes, Mme Elise Steinmetz, M. Marwan Bouchta, Mme Valentine Wermelinger.

Membres extérieurs : M. Guillaume Enderlin, M. Bernard Fischer, Mme Valérie Heim, M. Olivier Meunier

Le quorum étant atteint, la séance débute à 10h09.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du 7 avril 2025
2. Calendriers universitaires 2025/2026
3. Tarifs DU 2025/2026
4. Dialogue de gestion
5. Actualités et informations diverses du Doyen

1. Approbation du procès-verbal du 7 avril 2025

M. Emmanuel Boutant demande une modification du procès-verbal, en précisant que l'ajustement évoqué pour la Licence professionnelle ne découle pas du changement de responsable de formation, mais de l'anticipation du départ de M. Philippe Nande.

- **Le procès-verbal du conseil du 7 avril 2025 est soumis au vote suite à modification :** adopté à l'unanimité.

2. Calendriers universitaires 2025/2026

Les calendriers universitaires 2025/2026, y compris ceux de l'apprentissage, ont été présentés à la commission pédagogique du 19 mai 2025.
Le calendrier général de la faculté est calqué sur le calendrier général de l'UniStra pour l'année universitaire 2025-2026, adopté par la CFVU le 26 novembre 2024. Il en reprend la définition des semestres, l'année universitaire s'achevant au 30 septembre 2026, le positionnement des vacances universitaires, la semaine de « révision » en janvier.

Il a été noté que la semaine du 08/12 pourra être utilisée pour des cours (plus de semaine "historique" de révision), sauf pour les étudiants ayant beaucoup d'épreuves en décembre.

Mme le Doyen précise que l'élaboration des calendriers pour les formations en alternance a été engagée plus tôt que les années précédentes. Cette anticipation faisait suite à une demande de la Direction des Études et de la Scolarité (DES), visant à formaliser leur transmission à l'aide d'un formulaire dédié. Ce document devait comporter plusieurs éléments essentiels : le volume horaire de formation avec émargement, le nombre de jours en période de formation, les dates de début et de fin du cycle, ainsi que les périodes en entreprise, en formation, et les périodes d'examens et de soutenances.

Les informations requises ont été transmises dans les délais impartis, à Mme Mérédith Gassmann, référente apprentissage à la DES. Cette transmission a permis de soumettre les calendriers pour validation lors de la séance de la CFVU du 25 février 2025. Ces éléments sont également utiles dans le cadre d'éventuels contrôles, notamment lors des audits qualité du CFAU.

Le calendrier du DEUST Préparateur/Technicien en Pharmacie repose sur un rythme hebdomadaire alterné, prévoyant deux jours d'enseignement à la faculté et trois jours en entreprise. Cette formation est assurée en partenariat avec le GIP FCIP Alsace – CFA académique.

M. Eric Marchioni souhaite savoir si possible de le valider au plus tôt ces calendriers en conseil afin de faciliter les différentes démarches aux étudiants. Mme le Doyen valide cette proposition.

- **Les calendriers 2025/2026 sont soumis au vote :** adoptés à l'unanimité.

3. Tarifs DU 2025/2026

Les diplômes en alternance sont gérés par le service de formation continue (SFC) qui nous a transmis la liste des diplômes avec les tarifs proposés au vote en CFVU par ce service pour les publics relevant de la formation continue.

Intitulé	Responsable	Tarif 2024/2025	Proposition 2025/2026	Taux d'augmentation
DEUST Préparateur/Technicien en pharmacie – 1ère année en alternance	Mme E. Sick	8600€	8620€	0.23
DEUST Préparateur/Technicien en pharmacie – 2ème année en alternance	Mme E. Sick	8420€	8740€	3.80
Licence professionnelle Industries pharmaceutique, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation (en alternance) **tous parcours**	Mme Béatrice Heurtault	7350€	7500€	2.04
Master 2 Sciences du médicament et des produits de santé (en alternance) **tous parcours**	M. Saïd Ennahar	7540€	7690€	1.99
Master 2 Sciences du médicament et des produits de santé parcours Développement pharmaceutique : de la molécule au médicament	M. V. Gies	8260€	8260€	0
Master Biotechnologies, parcours Biomédicament : conception et production (en alternance)	Mme M. Zeniou	7540€	7690€	1.99
DU Micronutrition	Mme C. Wehrlé M. P. Wehrlé	2670€	2670€	0
DU Vers une pratique officinale actualisée	M. P. Wehrlé	2410€	2460€	2.07

L'augmentation du tarif en DEUST est calculée sur la base d'une prise en charge au taux horaire de 20€ : la variation du volume d'enseignement entre 2024/2025 et 2025/2026 explique l'évolution.

Mme le doyen précise que les responsables Mme C. Wehrlé (fin de contrat) et M. Vincent Gies (changement de responsabilités) vont être modifiés.

M. Pascal Wehrlé explique que le tuilage pour le DU a été effectué et que la redistribution du master DPMM sera l'occasion de rajouter potentiellement de nouveau de la galénique.

- **Le tableau ci-dessus est soumis à l'avis des membres du conseil :** il est adopté à l'unanimité.

4. Dialogue de gestion

Mme le Doyen partage avec les membres du conseil les projets en amont du dialogue stratégique avec la Présidence de l'Université, qui aura lieu le 30 juin 2025. C'est une demie journée consacrée aux facultés de santé (commun puis chaque faculté fait ses demandes propres). Rappel de prise de fonction depuis 2023 donc deuxième.

Echange avec les équipes de présidence et les services de conseil centraux pour faire les demandes de ressources, surtout humaines à notre niveau.

Le dialogue de gestion 2025 est renouvelé avec inscription de la politique des composantes dans les orientations stratégiques de l'UniStra à l'horizon 2030 pour une université internationale, inclusive, créative et ouverte, avec sur le volet formation trois axes majeurs :

1. La personnalisation des parcours (réussite étudiantes – professionnalisation – FC et apprentissage)
2. La transformation et l'innovation pédagogique
3. L'internationalisation.

Mme le Doyen revient sur le document-cadre élaboré en 2024, présentant les projets de la composante à partir d'une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces). Trois axes stratégiques ont été identifiés et structurent l'ensemble des actions mises en œuvre.

1. Renforcer le rôle de la faculté en tant qu'acteur intégré de la formation et de la recherche en santé

La faculté poursuit l'objectif de création d'un CHU pharmaceutique, projet initié par M. Jean-Pierre Gies. Cet objectif se traduit notamment par une évolution du nombre d'enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires (EC-HU) :

- En 2022 : 7 + 1
- En 2025 : 10 + 2 + 3

Mme le Doyen rappelle que la filière Pharmacie est structurellement moins bien dotée à l'échelle nationale en matière de postes hospitalo-universitaires. Alors que la moyenne nationale s'élève à environ 20 enseignants hospitalo-universitaires par faculté, Strasbourg n'en comptait que 7 il y a peu.

Grâce aux efforts de structuration et aux démarches entreprises, ce chiffre est désormais porté à 10 enseignants hospitalo-universitaires, avec l'arrivée de trois nouvelles personnes au cours de l'année dernière.

Par ailleurs, la dynamique de renforcement se poursuit avec l'ajout de postes d'assistants hospitalo-universitaires. Alors qu'un seul poste était en place en 2022, on en dénombre actuellement deux. Un travail de fond est engagé pour la création de trois nouveaux postes, dont deux sont déjà bien avancés sur le plan du financement.

M. Simon Kiry interroge sur une éventuelle volonté d'augmenter encore le nombre d'enseignants hospitalo-universitaires (HU). Mme le Doyen indique qu'une telle évolution n'est pas envisageable à court terme.

Un autre objectif fort est de favoriser l'interprofessionnalité en santé. Une demande de création d'un poste de chargé de communication mutualisé entre les trois composantes santé (médecine, odontologie, pharmacie) avait été soumise au précédent dialogue de gestion, mais n'a pas été retenue.

2. Favoriser l'innovation pédagogique en stabilisant les disciplines clés de la pharmacie

Un indicateur de suivi a été retenu : le ratio du nombre d'étudiants sur le nombre d'enseignants-chercheurs et assimilés (ATER, PAST). Ce ratio est calculé à partir des effectifs étudiants au 15 janvier de chaque année, et des effectifs d'EC au 31 décembre :

- 2023/2024 : 1243 étudiants / 71 enseignants = 17,5
- 2024/2025 : 1367 étudiants / 76 enseignants = 17,9

Demandes formulées pour 2024 :

- MCU en chimie analytique : obtenu
- PR en droit pharmaceutique : obtenu
- MCU en pharmacologie : non obtenu (poste temporairement compensé par un ATER, Mme Julia Fath)
- Rehaussement 46-3 pour un MCU en pharmacologie : non obtenu
- PAST officine : autorisation de recrutement obtenue
- ATER en chimie (section 85) : obtenu lors de la seconde campagne, en cours
- ½ ATER exceptionnel : Mme Léa Blondé (sections 86-87) pour des missions en microbiologie, en enseignement et pharmacocinétique, en recherche.

Demandes prévues pour 2025 :

- **MCU en pharmacologie** (section 86)
  Enseignement : *Pharmacologie moléculaire et cellulaire*, avec participation à l'évolution pédagogique des travaux pratiques.
  Recherche : Oncopharmacologie et nanoparticules intelligentes, au sein de l'équipe « Nanoparticules Intelligentes » de l'UMR 7199 (CNRS/Unistra).
- **Rehaussement 46-3 pour un MCU en pharmacologie** (section 86)
  Enseignement : *Pharmacologie générale et appliquée à la thérapeutique*. Coordination de l'équipe pédagogique de Pharmacologie, développement de formations complémentaires pour diplômés du DEUST Préparateur/Technicien en Pharmacie.
  Recherche : Oncopharmacologie et nanoparticules intelligentes au sein du « Laboratoire de Chémo-Biologie Synthétique et Thérapeutique » de l'UMR 7199 (CNRS/Unistra).
- **Rehaussement 46-3 pour un MC en biotechnologie** (section 87)
  Enseignement : Biotechnologies pharmaceutiques et biothérapies, développement de la discipline dans le premier cycle, coordination avec les équipes en biochimie et pharmacologie.
  Recherche : biotechnologies et biothérapies au sein de l'équipe PARP dirigée par Mme Françoise Dantzer à l'UMR Biotechnologie et Signalisation Cellulaire (ESBS).
- **PAST industrie** : le contrat de M. Philippe Nande arrive à échéance en août 2025. Aucun candidat n'est actuellement en capacité de prendre le poste à la rentrée. Un travail de profilage et de recrutement est en cours, en vue d'une ouverture au second semestre de 2025/2026 ou pour la rentrée suivante.
- **ATER en chimie (section 85)**

3. Améliorer la qualité d'accueil et les conditions de travail des étudiants et des personnels

La faculté souhaite développer l'appui de son équipe administrative aux fonctions pédagogiques, afin de faciliter l'internationalisation des formations et le soutien aux étudiants. Cela passe par un renforcement des pôles : scolarité, TP, audiovisuel, finances, accueil, et infoprox.

Le conseil soulève le problème du nombre d'étudiants destinés à la filière industrie-recherche (44 étudiants cette année). M. Eric Marchioni qualifie ce chiffre de très alarmant. Mme Françoise Pons précise que le DES Officine pousse sans doutes bon nombre d'étudiants à choisir désormais ce parcours au lieu de se réorienter à la fin des études. Le travail réalisé sur la filière internat peut également expliquer la perte d'étudiants en Industrie-Recherche, bien que la situation actuelle puisse ne représenter qu'une phase transitoire. Elle rappelle que l'identification à la filière officine est facilitée par la possibilité pour les étudiants d'y effectuer des stages dès la troisième année, contrairement à d'autres filières.

M. Simon Kiry souligne qu'avant le stage obligatoire de 5e année en industrie, les étudiants ont peu de visibilité sur cette voie, sauf à avoir effectué un stage volontaire, ce qui reste rare en raison des contraintes de disponibilité et de calendrier.

Objectif	Indicateurs et leviers	Demande 2024	Demande 2025
Renforcer le rôle de la Faculté en tant qu'acteur à part entière et intégré de la formation et de la recherche en santé	Nombre d'HU Révision des effectifs	2 MCU-PH ~~Chargé de communication~~	1 AHU Chargé de communication
Favoriser l'innovation pédagogique en stabilisant les disciplines clés de la pharmacie	Rapport nb étudiants/nb EC CFVU, Idex, OPCO, AMICMA ExA2Bio	1 MCU / ~~1 MCU~~ 1 PR/ ~~1 réhaussement PR~~ PAST Officine 2+ 1 ATER	1 MCU 2 réhaussement PR PAST Industrie 1 ATER
Améliorer la qualité d'accueil de travail pour les étudiants et les personnels	Nombre de BIAPTSS, dont titulaire	~~Création TECH maintenance CVS~~ ~~Réhaussement ASI Maintenance~~ TECH chimie concours interne (ass. TP) Réhaussement & concours externe (finance) Renouvellements de contrat	Concours interne (direction) Réhaussement ASI maintenance Création TECH maintenance CVS Renouvellements de contrats

Des risques de difficultés à la rentrée ont été évoqués, notamment en raison de demandes de mobilités, en particulier au sein de la scolarité. Des changements sont également attendus dans l'équipe technique, liés à des départs en retraite progressive et à des mobilités internes.

En réponse à une question sur la connaissance globale de ces mouvements, Mme le Doyen précise que des processus sont d'ores et déjà mis en place afin de faciliter autant que possible le remplacement des personnels BIAPTSS, et d'assurer la continuité des services.

- **Le dialogue de gestion 2025 est soumis à l'avis des membres du conseil :** il est adopté à l'unanimité.

5. Actualités et informations diverses du Doyen

Le décret relatif aux Niveaux de Prise en Charge (NPEC) des contrats d'apprentissage entrera en vigueur le 1er juillet 2025. Cette réforme modifie de manière significative les modalités de financement des contrats d'apprentissage.

En résumé les principaux changements sont

- Versement au prorata temporis journalier :
- Nouveau calendrier de versement
- Participation financière obligatoire des employeurs

Mme le Doyen rappelle également que la Faculté demeure mobilisée pour la mise en œuvre de la réforme du 3e cycle, même si le calendrier reste, à ce jour, non défini par les ministères.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h42.

Fait à Illkirch, le 3 juin 2025

FACULTÉ DE PHARMACIE · UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Professeur Esther Kellenberger, Doyen